

« L'alternance »

Mercredi 8 Juin 2011  
à Tincques



# Intervenants :

- Accueil par la Communauté de Communes de l'Atrébatie,
- **L'alternance, priorité emploi de l'Etat**, Didier Hochart, animateur territorial UT 62 DIRECCTE
  - **La démarche EPOCQ** par Nadège DURIMEL de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays d'Artois,
- **Le contrat d'apprentissage et l'accompagnement des maîtres d'apprentissage**, Brigitte BONPAIN, Animatrice Territoriale de l'Apprentissage du Conseil Régional au CFA de la Chambre de Métiers.



# La démarche EPOCQ

« Entreprises / **P**Ouvoirs publics :  
Coopérer pour **Q**ualifier »

# EPOCQ : une démarche de promotion et de développement de l'alternance

- **la Maison de l'Emploi** a lancé cette démarche sur :
- Le secteur du bâtiment et de l'éco-construction,
  - Pour accompagner les artisans et les entreprises de moins de 20 salariés,
  - Sur le Territoire du Pays d'Artois.

En soutien à la dynamique territoriale initiée par le Pôle d'excellence rurale de la Communauté de Communes de l'Atrébatie,

# EPOCQ - Diagnostic

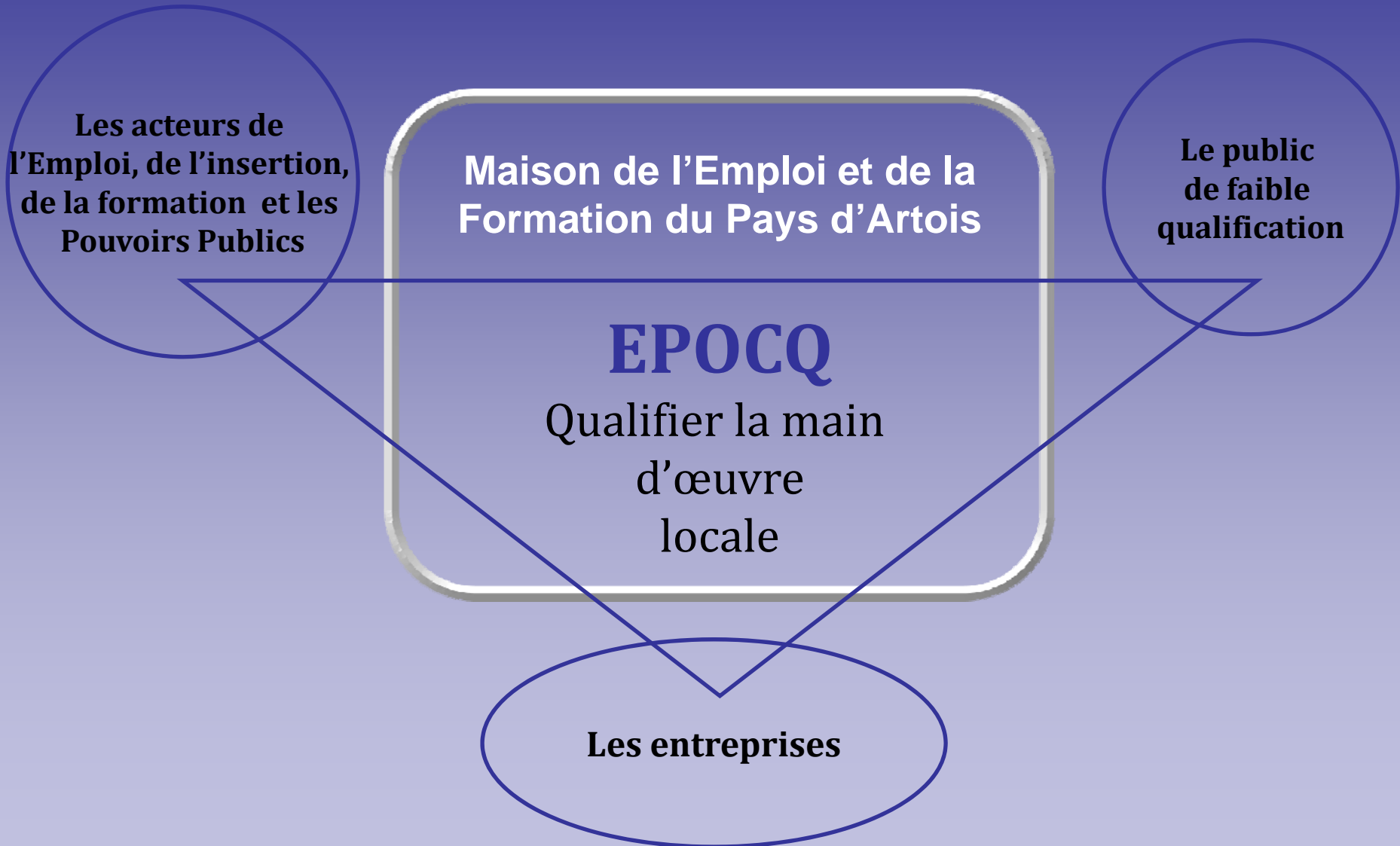
*A l'échelon du bassin Artois Ternois :*

Contrats de professionnalisation signés  
dans les établissements de la construction  
de moins de 20 salariés

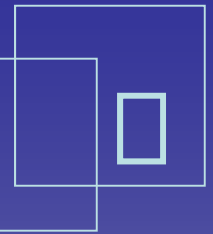
En 2009 : 21.

En 2010 : 12.

# Organisation de la démarche EPOCQ



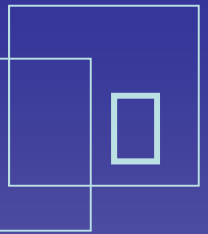
# Objectifs de la démarche EPOCQ



- Informer les entreprises sur les contrats en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation),
- Alléger les démarches de l'entreprise liées à la sélection des candidats et à leurs recrutements,
- Accompagner le recruteur dans la phase de conclusion du contrat et au-delà,
- Apporter à l'entreprise les réponses à toutes questions relatives à l'alternance.

*Accompagnement gratuit et sans engagement*

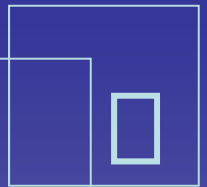
# Le contrat de professionnalisation



- C'est un contrat de travail de **formation en alternance** (alternant formation pratique en entreprise et formation théorique).
- Public : jeunes de **16 à 25 ans et +26 ans**
- Conclu sous forme d'un CDD ou d'un CDI
- Durée de professionnalisation : entre 6 et 12 mois (jusqu'à 24 mois pour cas spécifiques)

# Le contrat de professionnalisation

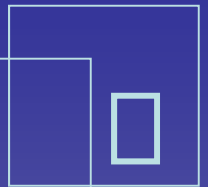
## La rémunération



- Jeune de moins de 21 ans : **55% du SMIC** (mais 65% si au moins titulaire d'un bac pro)
- Jeune de 21 à 25 ans : **70% du SMIC** (mais 80% si au moins titulaire d'un bac pro)
- 26 ans et + : **100% du SMIC**
- → **Prise en charge des frais de formation par l'OPCA**

# Le contrat de professionnalisation

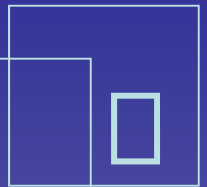
## Les aides financières



- **A.F.E = Aide Forfaitaire à l'Employeur :**
  - Attribuée par Pôle Emploi pour un demandeur d'emploi de 26 ans et +,
  - D'un montant 200 Euros/mois, limité à 2 000 Euros.

# Le contrat de professionnalisation

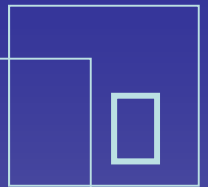
## Les aides financières



- **Pour les demandeurs d'emploi de 45 ans et +**  
**l'AFE (2000 Euros) est cumulable avec :**
    - Une aide de 2 000 Euros financée par l'Etat
- Et
- Une exonération des cotisations patronales pendant la durée du CDD ou de l'action de professionnalisation,

# Le contrat de professionnalisation

## Les aides financières



- **Pour les demandeurs d'emploi âgés entre 16 et 44 ans révolus**
  - L'entreprise peut bénéficier d'une exonération dite « réduction Fillon »

Communication commune :  
Maison de l'Emploi et de la Formation  
du Pays d'Artois et les représentants de la profession

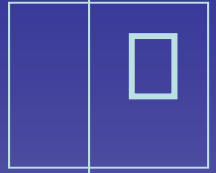


Avec la FFB, la CAPEB et les OPCA : le FAF.SAB, l'AREF

75 entreprises destinataires d'un courrier MEF / FFB

330 entreprises destinataires d'un courrier MEF / CAPEB

# Démarche EPOCQ, Quelques exemples...



Plutôt de jeunes entreprises qui ne savaient pas à qui s'adresser

Promotion de l'offre de formation du territoire

4 contrats d'apprentissage et 2 contrats de professionnalisation

Lien avec l'OPCA pour le montage du contrat de professionnalisation

Dépôt des offres d'emploi chez Pôle emploi et auprès des acteurs de l'insertion et sur le site de la CCI « Artois apprentissage »

Présélection des candidats

Mise en place d'une Evaluation en Milieu de Travail

# CONTACT



**Nadège DURIMEL**

Chargée de Mission

Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays d'Artois

03.21.58.15.50